

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Asso de développement local
Maison de Services au Public
Espace saisonniers



Vie Val d'Is
Maison de Val
Route de la Balme
73 150 Val d'Isère
04 79 06 84 78
contact@vievaldis.com



*Merci à tous les bénévoles, les responsables d'activités,
les partenaires, les financeurs,
et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette saison 2019-2020.*



L'année en quelques chiffres

3 305 adhérents (2255 individuels / 373 familiales et 677 bénéficiaires) **+8%**

74% d'adhérents français en 2020

34 % d'adhérents vivent à Val d'Isère à l'année

374 offres d'emploi diffusées

269 consultations médicales lors de la journée santé

28 personnes ont eu recours à l'assurance suite à un accident

9 activités hebdomadaires proposées

550 participants à la soirée d'accueil

12 séances de prévention avalanches sur les risques en montagne

1 065 kg de déchets ramassés sur les pistes

Sommaire

1. ADHESION	6
POURQUOI LA CARTE VIE VAL D'IS ?	6
LES CHIFFRES 2019-2020	7
2. ACCOMPAGNEMENT QUOTIDIEN	8
VIE VAL D'IS : MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	8
EMPLOI ET FORMATION	9
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	10
LE LOGEMENT	11
DROIT DU TRAVAIL	13
3. SOLIDARITE ET SANTE	14
LA SANTE TOUTE L'ANNEE	15
LE DON DU SANG	15
LA JOURNEE SANTE	15
PREVENTION AVALANCHE	18
4. ANIMATIONS ET EVENEMENTS	19
LA SOIREE D'ACCUEIL DES EMPLOYES DE LA STATION	19
L'ECOMOVE DAY	19
LE THEATRE	20
LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES	20
L'ETE ET LES INTERSAISONS	22
5. ECOMOVE : PROTEGER L'ENVIRONNEMENT	24
LES ACTIONS DU COLLECTIF	24
LE CABAS DES CIMES – LA TERRE FERME	27
LES CARRES POTAGERS	27
6. MOYENS	28
LE BUREAU ET L'EQUIPE SALARIEE	28
LES LOCAUX	29
LA COMMUNICATION	29
LES MOYENS FINANCIERS	30
7. Nos partenaires	32
8. PERSPECTIVES	34

DANS UNE LOGIQUE ENVIRONNEMENTALE, CE DOCUMENT A ETE IMPRIME RECTO-VERSO.

Introduction

Créée en 2002, l'association Vie Val d'Is a pour objectif **d'améliorer les conditions de vie de toutes les personnes qui travaillent à Val d'Isère** : avalins et saisonniers sans distinction. Dans ce cadre, l'association tente de répondre aux particularités de la vie en station qui imposent un rythme de vie aux variations très marquées entre les saisons touristiques et les intersaisons.

Les missions de Vie Val d'Is sont les suivantes :

- Informer, orienter et accompagner dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, du droit, de la santé et du social.
- Encourager la solidarité locale, notamment la diminution du coût de la vie, en proposant une carte d'adhésion, la carte Vie Val d'Is, aux personnes travaillant à Val d'Isère et à leur famille.
- Contribuer au développement d'activités en saison et en intersaison.
- Favoriser le tissu social par le développement du secteur associatif.
- Développer des partenariats avec les services et les structures existantes sur la station ainsi qu'avec d'autres organismes départementaux ou nationaux.

Ce rapport présente les actions réalisées par l'association d'octobre 2019 à septembre 2020. Il a aussi pour objectif d'apporter un regard sur le travail mené afin de proposer des améliorations pour les saisons à venir.

La Maison de Val accueille Vie Val d'Is ainsi que le cinéma, la médiathèque, le musée, le service population et les activités culturelles et associatives de Val d'Isère. La Maison de Val est un espace privilégié d'échanges et de rencontres mélangeant tous les publics (Résidents avalins, vacanciers et employés en saison). Cette configuration facilite les échanges entre les acteurs socio-culturels de la station, et instaure une belle dynamique pour l'Association Vie Val d'Is.

1. Adhésion

POURQUOI LA CARTE VIE VAL D'IS ?

L'adhésion à l'association est réservée aux personnes qui travaillent à Val d'Isère et à leur famille. Elle se concrétise par « la carte Vie Val d'Is » qui donne droit à de nombreux avantages.

Cette carte répond à l'une des priorités de l'association qui est de lutter contre le coût élevé de la vie à Val d'Isère. Ainsi, elle permet à ses détenteurs d'obtenir des réductions dans des commerces d'alimentation, d'habillement, de services, de sports et loisirs, dans des bars/restaurants ou encore chez des professionnels de la santé.

→ Des réductions dans plus de 100 commerces partenaires de la station.

La nécessité d'une d'assurance à prix modique est apparue suite au constat qu'un nombre important d'employés de la station skiaient sans être assurés. Par conséquent, **l'adhésion donne aussi droit à une assurance sports et loisirs.** Ce service est indispensable car la plupart des mutuelles et assurances personnelles ne couvrent pas les frais de transport en cas d'accident liés aux sports d'hiver.

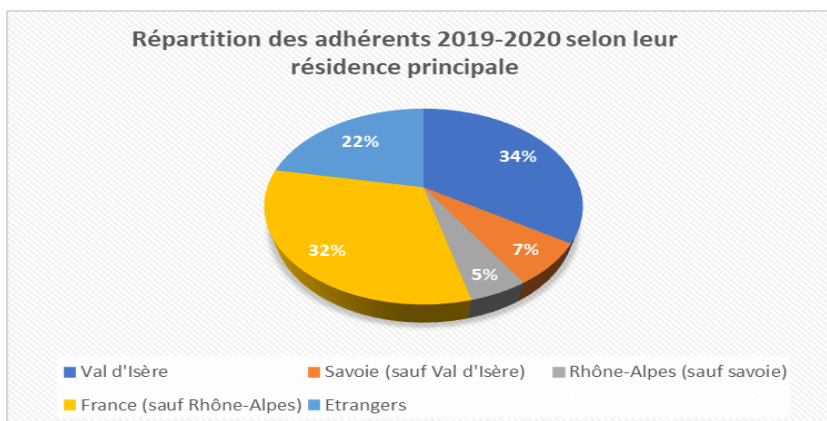
→ Suite à des accidents cet hiver, **28 personnes** ont eu recours à l'assurance par le biais de l'association. Toutes les factures liées aux secours du Service des Pistes de Val d'Isère ont été acquittées.

La carte Vie Val d'Is permet, en plus des réductions et de l'assurance, **une participation gratuite aux activités de l'association** proposées par des bénévoles **et un accès aux ordinateurs** au local Vie Val d'Is.

Années	Total adhérents	Cartes Individuelles	Cartes Familiales	Bénéficiaires cartes familiales
2015-2016	2636	1648	353	635
2016-2017	2719	1764	331	624
2017-2018	2892	1826	372	694
2018-2019	3059	2046	356	657
2019-2020	3305	2255	373	677

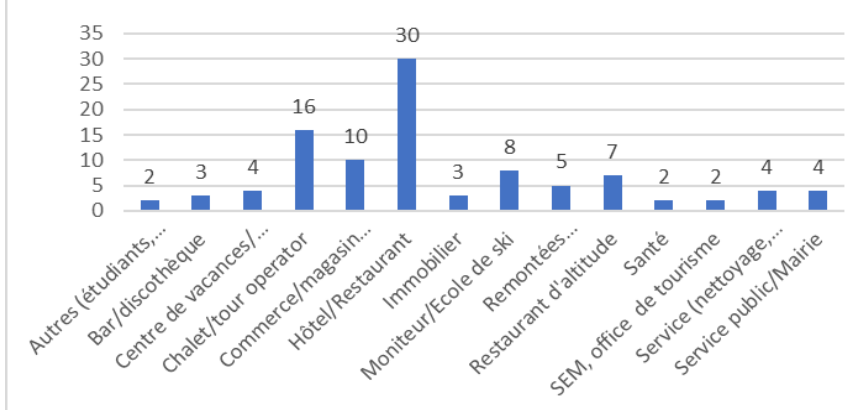
L'adhésion individuelle s'élevait à 21 euros pour la saison 2019-2020 contre 32 euros pour l'adhésion familiale. La carte familiale s'applique aux couples résidants sous le même toit et à leurs enfants de moins de 18 ans.

Répartition des adhérents 2019-2020 selon leur résidence principale



- 279 adhérents en plus cette année
- 1 143 adhérents habitent à Val d'Isère à l'année (34% des adhérents)
- 78% de nos adhérents sont français, 22% sont étrangers
- Sur la totalité des adhérents : 76% ont moins de 40 ans. 24 % ont entre 30 à 39 ans ce qui est la tranche d'âge qui comporte le plus d'adhérents.

Répartition des adhérents 2019-2020 selon le secteur d'activité en %



2. Accompagnement quotidien

VIE VAL D'IS : MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



Depuis 2011, l'association Vie Val d'Is est référencée « Maison de Services au Public ». Avec cette labellisation, Vie Val d'Is est en mesure de pallier l'absence de certains services publics sur la commune et d'apporter des réponses rapides aux usagers, afin de limiter les déplacements. Chaque Maison de Services au Public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une "offre de services" spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie. L'association est aujourd'hui conventionnée avec 7 partenaires.

Vie Val d'Is can help you out with your french administrative papers. This way, you don't need to go down to Bourg, Moutiers or Albertville anymore. In our office, you can use computers with web access and you can scan and print your documents.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (C.A.F)

Nous vous aidons à connaître vos droits selon votre situation (RSA, prime d'activité, aide personnalisée au logement etc.)



ACTION LOGEMENT

Accompagne les employeurs sur des aides aux logements et accompagne les salariés sur des aides à la location « garantie loca-pass » Caution "Visale"

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (C.P.A.M)

Pour toute demande de carte vitale, attestation de droits, déclaration du médecin traitant, demande de carte européenne d'assurance maladie, création d'un espace personnel sur le site Ameli.fr ...etc.



POLE EMPLOI

Inscription, actualisation, attestation de paiement ou de situation..
Aide à la recherche d'emploi ou de personnel
Aide à la rédaction de lettre de motivation, CV
Information sur les bilans de compétences, les VAE, les formations.



DIRECCTE 73

Information sur le droit du travail en saison
Pour les salariés et pour les employeurs
Aide à la résolution de litiges

MISSION LOCALE JEUNE

Aide les jeunes de 16 à 25 ans dans toutes leurs démarches administratives sur l'emploi, le logement, la santé et la formation.



ASSEMBLÉE DU PAYS TARENTAISE VANOISE (APTIV)

Maison de coopération intercommunale chargé de construire et d'animer un projet de territoire.

LES SERVICES

- Accueil **gratuit** et **confidentiel**
- **Accompagnement personnalisé** aux démarches
- Accès informatique : **internet, imprimante, scanner**

POUR VOS DOSSIERS CAF - CPAM - POLE EMPLOI

*Vous munir de vos identifiants et mots de passe ainsi que ceux de votre messagerie électronique
Bring all your ID and passwords to access your e-mail and online accounts.*

ASSOCIATION VIE VAL D'IS
MAISON DE VAL
73 150 VAL D'ISÈRE
04.79.06.84.78
CONTACT@VIEVALDIS.COM



Cette labellisation permet d'accompagner toute l'année la population de la commune, d'améliorer le travail de proximité et de favoriser les partenariats avec un certain nombre de services de l'Etat. (www.maisondeservicesaupublic.fr). La labellisation MSAP disparaîtra progressivement, d'ici au 31/12/2021, pour laisser la place au label France Services. Cela correspond à une refonte complète du réseau existant des MSAP pour aller vers une palette de services plus larges (ministère de l'intérieur, ministère de la justice, poste, retraite ...). L'Association Vie Val d'Is, après plusieurs semaines de réflexion, envisage de demander la labélisation pour conserver ses relations partenariales et ainsi poursuivre son travail d'accompagnement dans les démarches administratives (CAF, Pole Emploi, CPAM, Direccte, Action logement).

EMPLOI ET FORMATION

Vie Val d'Is accompagne les employeurs et les demandeurs d'emploi toute l'année que ce soit pour des demandes liées à un poste à temps plein ou à temps partiel, pour la saison ou à l'année.

- L'association recense les offres d'emploi des employeurs locaux, les accompagne dans leurs démarches de recrutement et transmet des candidatures adaptées à leurs besoins.
- **Les employeurs de la station ont diffusé 374 offres d'emploi** par le biais de l'association en 2019-2020.
- **Vie Val d'Is propose un accompagnement individualisé aux demandeurs** : conseils pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, impressions et photocopies de ces documents...
- L'accompagnement lié à la recherche d'emploi est gratuit et s'adresse à tous.
- Quatre ordinateurs en libre-service dans le local de l'association permettent de faire des recherches sur internet ou de déposer des télé-candidatures.
- **134 demandes concernant l'emploi** ont été reçues par email en un an avec **468** demandes (visite, téléphone et email) recensées au total.
- De nombreux contacts se font par téléphone notamment en amont de la saison. Les candidats surfent également beaucoup sur le site internet de l'association pour postuler par eux même aux offres diffusées.



Des conseillers Pôle Emploi sont également présents, à la demande, sur le terrain et se déplacent pour accompagner les employeurs dans leur recrutement, Val d'Isère dépendant de l'antenne de Moûtiers.



Afin de partager des savoir-faire, des informations ou des offres d'emploi vacantes, l'association est régulièrement en contact avec **les Espaces Saisonniers de Tarentaise** (en photo les responsables des différents sites) et les structures locales. Des relations sont aussi établies avec certaines structures d'autres régions pour aider les employés à préparer leur future saison estivale. (Espaces saisonniers d'Ardèche, La Rochelle, Les Landes).

Vie Val d'Is est adhérente à l'ADRETS (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EN RESEAU DES TERRITOIRES ET DES SERVICES) qui anime le réseau des espaces saisonniers de Tarentaise du Beaufortain et du Val d'Arly.

Concernant la formation, l'association a un rôle de conseil et d'accompagnement. Un partenariat avec des structures comme la Mission locale jeunes, ou la MIFE (Maison de l'information sur la formation et l'emploi) permet de proposer une offre variée aux personnes désireuses de suivre une formation. De plus, la réalisation de bilans de compétence à distance dans les locaux de l'association est désormais possible via le CIBC de la Savoie.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

En tant que Maison de Services au Public, l'association a pour mission d'accompagner les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches auprès des administrations.



- Les questions représentent majoritairement des demandes d'affiliation, de remboursements ou liées aux arrêts de travail.
- Les contacts auprès de l'Assurance Maladie de la Savoie se font majoritairement par email. Une ligne téléphonique directe est également disponible. Les dossiers sont plus compliqués à traiter lorsque l'administré est enregistré dans un autre département.
- Le compte ameli permet de réaliser de nombreuses démarches en ligne.
- **48** personnes ont été accompagnées par l'association dans leurs démarches permettant à des usagers, notamment des ressortissants de l'UE, de finaliser et de faire aboutir leurs dossiers. **289** demandes liées à l'assurance maladie ont été comptabilisées sur l'année (visite, téléphone et email)



- Les plaquettes d'information sur les différentes prestations sont diffusées au public et régulièrement mises à jour.
 - Les « flash-infos » envoyés par la CAF sur les horaires ou les allocations sont diffusés sur le Facebook de l'association. Le site www.caf.fr permet de répondre à la majorité des demandes. Dans le cas contraire, le contact mail partenaire est utilisé et les usagers peuvent être, selon les besoins, dirigés vers l'assistante sociale.
 - La majorité des questions concernaient les APL, l'arrivée d'un premier enfant, les conditions d'attribution des aides, les changements de situation familiale et la « Prime d'activité ».
 - 54 demandes (visite, téléphone et email) ont été comptabilisées sur l'année.
- 5 simulations pour l'attribution de l'allocation logement ont été réalisées avec des usagers cette année. 3 demandes concernaient des dossiers de demandes d'allocations familiales.

LE LOGEMENT

* Etat des lieux du logement saisonnier

La problématique du logement se révèle récurrente sur la station de Val d'Isère. Vie Val d'Is a réalisé une étude qui correspond à un état des lieux des besoins en logement et hébergement des travailleurs saisonniers sur la saison d'hiver 2016-2017. L'enquête a été réalisée auprès des socio-professionnels et indépendants de la station, avec un total de 45% de réponses.

Sur la saison 2016-2017, il apparaît que

- ➔ **60% des offres d'emploi étaient logées.**
- ➔ 40% des offres d'emploi restent donc sans possibilité de logement.

La majorité des employeurs logent leurs salariés dans des studios à 66%, contre 17% hébergés en T2 ou T3. L'étude montre également qu'il manquait 262 couchages au vu des 45% de réponses. Ce chiffre est à multiplier par 1,5 pour avoir une estimation du manque de couchage à l'échelle de Val d'Isère. 85% des employeurs estiment être impactés par la problématique du logement à Val d'Isère. 77,8% des socio-professionnels ne sont pas prêts à loger leurs salariés en dehors de la station. Avec l'arrivée de la Loi Montagne acte II, il y a *obligation pour les communes ou EPCI "touristiques" de conclure avec l'État une convention pour le logement des travailleurs saisonniers (loi du 28.12.16 : art. 47, 1° / CCH : L.301-4-1 et L.301-4-2)*. L'étude de Vie Val d'Is a été un tremplin vers la rédaction de cette convention.

* Les demandes de logements à Vie Val d'Is

- Vie Val d'Is tient à jour une liste des logements vacants proposés par des particuliers. Cependant, depuis quelques temps, Vie Val d'Is ne reçoit que trop peu d'annonces (19 dans toutes l'année). En effet, nous avons constaté que le nombre d'offres est très inférieur à la demande. Lorsque le logement n'est pas un avantage du contrat de travail, il est très difficile de se loger sur la station. Les loyers sont élevés : plus de 1100 euros par mois pour un studio ce qui explique le nombre important de colocations. **La superficie par personne dans un logement est très faible** ce qui entraîne des difficultés liées au repos quotidien et aux conditions de vie.

L'association répond aux questions concernant les aides aux logements (APL, LOCA-PASS...) : grâce à l'appui de ses partenaires dans le cadre de son statut de Maison de Services au Public. Concernant le droit au logement, l'ADIL (Agence Départementale d'information sur le logement), est souvent sollicitée pour répondre rapidement et efficacement aux questions des usagers.

* Le logement d'urgence

En début de saison, trouver un logement temporaire sur la station de Val d'Isère est difficile. La Commune, via la SACOVAL, dispose **d'un hébergement d'urgence au sein de la résidence Le Planay.**

- Réservé aux personnes à la recherche effective d'un emploi ou dans des cas exceptionnels de situations d'urgence, ce logement ne peut être utilisé que par une seule personne à la fois, ou par un couple.
- Les demandes d'accès à ce logement se font via l'association ou le CCAS. La police ou les pompiers de Val d'Isère peuvent aussi être amenés à utiliser le studio dans des cas d'urgence avérée.
- Le(s) bénéficiaire(s) sont accueillis 3 nuits maximum. Un entretien avec le gardien du foyer logement et/ou l'association Vie Val d'Is est réalisé chaque jour pour réévaluer la situation.
- Si le bénéficiaire n'est pas en mesure de payer ce logement (12€ par personne et par nuit), il est dirigé vers le CCAS qui, selon la situation, peut prendre en charge l'hébergement.

Vie Val d'Is est un interlocuteur privilégié pour ces personnes en difficultés d'hébergement. Cette année, le studio a été utilisé durant 30 nuits et pour 4 personnes différentes. Les demandes ont eu lieu du mois de Novembre au mois de février inclus, avec un pic au mois de février. Ce dispositif évite de passer une ou plusieurs nuits dans des conditions difficiles (le coût d'une nuit à l'hôtel dépassant les 100 euros en pleine saison, il arrive que des saisonniers dorment dans leur voiture).

Un foyer logement similaire existe à Tignes. Il n'y a pas de possibilité de réservation, pour un total de 3 nuits maximum.

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise finançait un dispositif d'accueil de nuit des saisonniers, depuis plusieurs années, avec des tarifs très avantageux afin de permettre aux demandeurs d'emploi de se loger à moindre coût en novembre et décembre. Cet hébergement d'urgence a été arrêté en 2017, par faute

de moyen. L'auberge reste ouverte l'hiver et propose des tarifs normaux pour toute la saison. Il existe également un centre d'hébergement d'urgence à Moûtiers, gratuit. Cet hébergement fermant début février, les personnes concernées par des recherches d'emplois doivent alors se rendre jusqu'à Albertville à partir de février quand les studios du Planay ou celui de Tignes sont occupés.

* Le parking camions

La zone de stationnement des Richardes est gérée en partenariat avec la Police Municipale, la Commune et Vie Val d'Is. Un ensemble de règles rassemblées dans une charte a vu le jour. Les résidents en camions doivent obligatoirement accepter cette charte, respecter certaines règles de sécurité et avoir une activité professionnelle sur la station. 8 véhicules maximum peuvent stationner sur le parking et les demandes sont à formuler avant le 30 septembre à l'association ce qui représentait 7 personnes pour la saison 2019-2020.

Contrairement aux idées reçues, ce mode de logement est en majorité un choix. Même s'il fait souvent parler de lui, il est important de relativiser par rapport aux 4 000 saisonniers présents chaque hiver sur la station. Le problème du logement à Val d'Isère ne doit pas se résumer au parking des Richardes mais bien intégrer le coût des loyers et la qualité des logements pour les saisonniers comme pour les habitants à l'année.

A noter l'amélioration du revêtement du parking par les services techniques de la commune pour éviter la transformation du sol en un terrain de boue à la fonte des neiges.



DROIT DU TRAVAIL

- Le rôle de l'association est de pouvoir répondre à un ensemble de questions liées au droit du travail : période d'essai, contrat de travail, repos hebdomadaire, salaires, paiement des heures supplémentaires, licenciement abusif...
- **Vie Val d'Is n'intervient en aucun cas lors de litiges entre employeur et employé.** L'association reste neutre en renseignant, informant et orientant les personnes en toute confidentialité.
- Des relais avec les Inspecteurs du Travail de la Savoie sont éventuellement établis selon les demandes **pour les employés comme pour les employeurs.** Il y a eu cette année 78 contacts (visites, téléphones et email) sur le droit du travail.
- L'association accompagne les personnes qui le souhaitent dans la rédaction de courrier. Un certain nombre de lettres types ont été rédigées pour faciliter les démarches des usagers.
- La complexité reste dans le renseignement des employés anglais qui ont souvent très peu de connaissances du droit français.
- L'association organise des **réunions petit-déjeuner employeurs** avec l'intervention de la DIRECCTE¹ qui répond aux questions posées. Cette année, l'évènement a dû être annulé en raison du COVID.

¹ DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

3. Solidarité et santé



Le coût de la vie en station et la difficulté d'installation des nouveaux arrivants est une réalité à Val d'Isère pour les saisonniers comme pour les habitants à l'année. Dans ce contexte, l'association Vie Val d'Is a créé une **friperie** sur le principe des ressourceries qui existent en vallée. L'objectif est de récolter les dons des propriétaires, socio-professionnels, avalins ou saisonniers afin de donner à certains objets, encore en bon état, une deuxième vie : vêtements d'hiver, linge de maison, matériel de ski ou de cuisine. Ceux-ci sont vendus (à un prix symbolique) pour répondre aux besoins de la population en difficultés.

L'association a développé et proposé ce service toute l'année à la Maison de Val, compte tenu des différents dons et demandes.

La friperie est un service très apprécié pour les propriétaires et toutes personnes qui souhaitent donner une seconde vie à leurs affaires. Val d'Isère n'ayant aucun autre endroit où recycler sur la station, il faut sinon aller en vallée pour y déposer ses affaires (Bourg st Maurice : Secours catholique, Association Coup de Pouce ; Moûtiers : Emmaüs)

Au regard de la fréquentation, et des nombreux dons, il serait intéressant de pouvoir disposer d'un espace plus grand et plus accessible. Nous pourrions alors diversifier les produits et proposer du petit matériel (Ex : aspirateur, cafetière ...)

Enfin, il est intéressant d'observer que les habitudes de consommation évoluent, et que la Friperie est aussi utilisée par des personnes désireuses de limiter la consommation de produits neufs.

La friperie de Vie Val d'Is, Maison de Val



LA SANTE TOUTE L'ANNEE

L'amélioration de la santé à Val d'Isère, avec l'aide des partenaires locaux, fait partie des objectifs de l'association. Dans ce cadre, Vie Val d'Is coordonne un ensemble de projets pour réaliser des actions d'information, de sensibilisation et de dépistage sur les risques de santé liés aux conditions de vie en station et sur la facilitation de l'accès aux soins.

Les domaines suivants sont ciblés :

- La facilitation de l'accès aux soins
- La médecine du travail
- Les conduites addictives et les consommations : drogues, alcool, tabac
- La prévention des infections sexuellement transmissibles
- L'aide psychologique

Vie Val d'Is est en mesure d'informer, d'orienter et d'accompagner toute l'année les personnes le souhaitant sur des questions ou problèmes de santé liés ou non à la saisonnalité en partenariat avec des organismes tels que l'association le Pélican, l'Espace de Santé Publique du Centre Hospitalier de Chambéry, la Mutualité Française de Savoie... Des informations sur la santé et des dépliants sont en libre-service et disponibles au local de l'association. Les salariés de l'association sont disponibles pour répondre aux besoins du public et pour orienter vers ces structures partenaires.

LE DON DU SANG

Deux collectes sont organisées chaque année à Val d'Isère par l'EFS et l'amicale bénévole des donneurs de sang de Bourg-Saint-Maurice en partenariat avec l'association. Malheureusement, en raison du confinement et des restrictions liées au COVID-19, les deux collectes n'ont pas pu se dérouler cette année.

LA JOURNEE SANTE

L'objectif de cet événement, qui a eu lieu le mardi 04 février 2020 à la Maison de Val pour sa 10^{ième} édition, est de **rapprocher des spécialistes médicaux de notre station, de proposer des consultations gratuites, anonymes et de sensibiliser**. Un travail important est réalisé en amont afin d'accueillir de manière anonyme le public. **177 personnes (38% d'hommes et 62% de femmes)** sont venues. 269 consultations de médecins spécialistes ont été recensées.



Chiffres de fréquentation :

Une centaine de personnes sont venues consulter entre midi et 14h à l'heure de la pause déjeuner. Il y a eu une forte fréquentation tout au long de la journée, la météo peu clémente et le mauvais temps étant une bonne opportunité pour venir passer son après-midi à la Journée Santé.

- 125 personnes ont demandé un dépistage, réalisé par le Centre Hospitalier de Chambéry. 5 personnes n'ont pas pu consulter par manque de temps.
- Une trentaine de personnes se sont arrêtées sur le stand de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes pour des échanges avec la diététicienne. Thèmes évoqués : équilibre alimentaire, alimentation du sportif, les régimes, la restriction alimentaire, végétarisme, intolérance lactose, la prise de poids, addictions/pulsions. 11 personnes ont consulté en RDV.
- 47 rendez-vous pour la dermatologue (4 n'ont pas pu consulter).
- 35 personnes ont visité le stand de l'association Le Pélican/Centre hospitalier de Bourg saint Maurice, 5 personnes ont été vues en RDV.
- 17 RDV pour la sage-femme Marie Dechatte.
- 35 pour les ostéopathes Pierrick Hans et Antoine Akilian
- 3 RDV avec la psychologue Amélie Foulquet



A la différence de l'année dernière il n'y a eu qu'un tiers d'anglophones venues à la journée 38% 2020 (vs 50% 2019) et 62% de français.

3 personnes ne sont pas venues chercher leurs résultats la semaine suivante, ces personnes devront donc appeler le centre hospitalier de Chambéry pour leur donner l'adresse postale de leur médecin traitant.

De manière générale, la Maison de Val se prête très bien à la journée santé, il est important de conserver l'espace d'accueil dans le hall avec la sage-femme, la Mutualité française et les intervenantes de l'association Le Pélican afin de sensibiliser et informer le public, sans prise de rendez-vous préalable.

Concernant les professionnels de santé, il serait intéressant de pouvoir compter sur la présence de dentistes pour compléter l'offre médicale et développer la prévention dans ce domaine.

Lutte contre les addictions

Afin d'apporter des solutions aux problèmes liés à l'alcool, aux drogues et au tabac, des entretiens sur rendez-vous uniquement avec une chargée de mission de l'association le Pélican, secondée par une infirmière de l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie du Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice, sont possibles durant l'hiver à Val d'Isère. Cette intervention permet aux bénéficiaires (personnes à leurs propres initiatives ou en obligation de soin) d'accéder à un service qui est éloigné de la station. Les objectifs sont les suivants :

- **Donner une information et des points de repère** aux personnes concernant leurs consommations pour permettre une réflexion personnelle sur les prises de risques.
- **Favoriser l'accès aux soins aux usagers de drogues ou d'alcool.** L'objectif est d'accompagner et de soutenir les personnes concernées dans leurs démarches et de les orienter vers les professionnels compétents.
- Faciliter **un travail de collaboration** et de relais entre les différents professionnels de la santé.

En plus des présences en station, le Pélican avait prévu d'animer pour le mois de mars un stand devant l'entrée de la résidence du Planay afin de pouvoir se faire connaître auprès des usagers concernés. Un concours sous forme de quizz a été lancé et plusieurs acteurs de la station ont joué le jeu et ont pu proposer des lots (massage et entrée au spa dans un hôtel de la station par exemple) aux différents gagnants. En raison du contexte, l'évènement n'a pas pu se dérouler.

PREVENTION AVALANCHE



Durant la saison d'hiver, **12 séances gratuites de « prévention avalanche et DVA »** (Détecteur de Victimes d'Avalanches) ont été données par 3 professionnels de la montagne (moniteurs de ski et de snowboard) à l'association Vie Val d'Is. 67 personnes se sont ainsi formées sur les risques en montagne en français ou en anglais. Les séances s'adressaient à tous les types de pratique ski comme snowboard. Cette formation, à la fois pratique et théorique permet d'acquérir des bases sur la sécurité en montagne.

7 kits de sécurité hors-pistes (DVA, pelles et sondes) peuvent être prêtés aux adhérents de l'association qui doivent avoir suivi au moins une séance de prévention avalanche. L'objectif est d'inciter les personnes à participer aux formations et de les familiariser avec le matériel de sécurité. La « location » est fixée à deux euros par jour dans le but de financer l'achat des piles et l'entretien du matériel. 12 personnes ont profité de ce service cet hiver.

4. Animations et événements

❖ LA SOIRÉE D'ACCUEIL DES EMPLOYÉS DE LA STATION



Chaque début d'hiver, une soirée d'accueil à destination des employés de la station est organisée, au Club des sports. L'objectif principal est **d'accueillir et de faciliter l'intégration des anciens et des nouveaux arrivants** en associant convivialité et sensibilisation. Plus de 550 personnes étaient présentes le 8 janvier 2020 pour la soirée sur le thème « les Bronzés ». Des informations sur la station et la saison ont été communiquées durant cette soirée et le repas a été offert ainsi que les boissons non-alcoolisées.

A cette occasion, les services, actions et activités de l'association sont présentées. Des sujets comme la santé ou les risques en hors-piste sont aussi abordés pour sensibiliser le public sur les risques de la saison.

❖ L'ECOMOVE DAY



Le concept : Donner une seconde vie à des objets (vêtements et matériel de ski, linge de maison, vaisselles) sur le principe des ressourceries. Cette journée a également pour objectif de récolter des fonds afin de financer les actions d'Ecomove, le collectif environnemental de l'association Vie Val d'Is. Cette année, nous avons pu développer un village partenaire accueillant plusieurs stands de sensibilisation et des artisans locaux

(Brasserie de Bourg Saint Maurice) afin de promouvoir les actions environnement de la station. Cette journée, qui se déroule habituellement en mars, n'a pas pu avoir lieu cette année en raison du contexte lié au COVID-19.

L'Ecomove Day, c'est aussi une journée inter-association. L'équipe de bénévoles de « La Sauce » est habituellement présente pour tenir la buvette et prendre les pré-inscriptions pour la compétition de ski hors-piste du lendemain « le Derby du signal ». Le matériel et vêtements invendus suite à la braderie sont ensuite donnés à l'association Coup de Pouce située à Bourg st Maurice.

LE THEATRE



« La Bandanou », sous la direction d'Anna Procot, fidèle à son poste de responsable activité théâtre adulte Vie Val d'Is depuis 2005, n'a pas pu faire de représentation cette année.

❖ LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Depuis sa création, l'association propose à ses adhérents des animations hebdomadaires et des événements **entièrement gratuits** particulièrement l'hiver mais aussi durant l'été et les intersaisons. Des bénévoles proposent ces activités conviviales basées sur l'échange.

* **La photographie, vendredi 20h**

Activité proposée par Jolan. L'objectif est de partager expériences et connaissances en photographie. Cette année il n'y a pas eu d'exposition photos, simplement des rendez-vous photos chaque semaine.

* **Echange anglais/français, jeudi 19h30**

L'hiver, l'association propose des échanges linguistiques français/anglais avec Kate. Au-delà de l'apprentissage d'une langue, l'objectif est la rencontre entre la communauté francophone et les communautés étrangères. Une quarantaine de personnes a assisté à ces séances. On notera qu'il y a un eu un plus grand investissement de la part des anglais que des français.

* **La jam session, mardi 20h**



L'atelier musical « Jam Session » a permis cette année à des musiciens souvent confirmés de se retrouver et de partager leur musique une fois par semaine, au centre de vacances de la CCAS (Caisse Centrale d'Activités Sociales).

* Soirée jeux, mercredi 20h

Jeux de société, jeux de plateau, jeux de stratégie... tous les jeux sont permis durant ces soirées très conviviales proposées par Alain durant l'hiver. Les soirées jeux se déroulent à la médiathèque, ce qui plait et sera normalement reconduit.



* Circuit training, jeudi 19h30



Cours proposé par Danilo. Cette méthode d'entraînement consiste à enchaîner plusieurs séries d'exercices physiques entrecoupées de temps de récupération. Cette activité à l'avantage de motiver le groupe, les exercices se faisant à plusieurs et de faire travailler tout l'ensemble du corps (abdos, bas du corps, puissance, cardio...)

A noter la poursuite de l'activité en Visio pendant le premier confinement.

* La Boxe, mercredi 19h30

La boxe a rassemblé un nombre important d'adhérents et d'adhérentes dans les locaux du centre aquasportif. Pour la 9^{ème} année consécutive, cette activité a très bien fonctionné sous l'impulsion de Ludovic.



* Le Kung Fu, lundi 19h30



Séances proposées par Jonathan, passionné d'arts martiaux. Contrairement aux idées reçues, le Kung Fu vise au développement de l'être humain et à la revitalisation de l'organisme. Il développe la concentration, élimine le stress quotidien et améliore la souplesse. Une dizaine de personnes ont participé aux cours qui se déroulaient à la CCAS.

* Activité "Couture – Zéro déchet"

"Une fois par mois, débutant.e.s et confirmé.e.s en couture nous nous rassemblions pour coudre autour du zéro déchet. Dans le but de limiter notre empreinte écologique nous avons fabriqué des produits alternatifs à notre utilisation de plastiques et papiers au quotidien. (lingettes, sacs à vrac... d'autres projets nous attendent: charlotte à plat, be-wrap).

Autour de ce thème nous en profitons pour découvrir différentes techniques de couture mais c'est aussi un moment riche de partage des solutions que nous avons chacun.e expérimenté."

* **Activité « Do It Yourself » -DIY-**

Troisième hiver pour l'atelier DIY tenue par Iris. Il consiste à faire « soi-même » ses produits d'entretien et cosmétiques. 4 séances ont été proposées 1 fois par mois pour réaliser des produits comme du liquide vaisselle, un adoucisseur, un baume à lèvres, du shampoing solide, de la crème solaire, une huile pailletée pour le corps, du dentifrice à l'huile de coco et du savon. L'activité devrait continuer l'année prochaine.



* **Yoga, mardi 12h15**



Des cours de yoga Vinyasa ont été proposés par Morgane durant tout l'été au lac de l'Ouillette en haut du massif de Solaise. Il s'agit d'un style de yoga dynamique où le souffle est coordonné aux postures qui s'enchaînent de manière fluide, incluant également une méditation et des exercices de respiration. L'activité continuera pendant la saison d'hiver.

* **Karaté, mercredi et dimanche 19h**

Séances proposées par Franck tout l'été, deux fois par semaine en extérieur quand le temps le permettait. Le Karaté est un art martial japonais originaire de l'île d'OKINAWA, une méthode de combat à main nues. Conçu pour se défendre contre un ou plusieurs adversaires, c'est une « self-défense » d'une redoutable efficacité. Mais plus qu'une self défense ou un sport, le Karaté do est un Art, une philosophie, une école de vie. Les valeurs universelles qu'il enseigne constituent une voie exceptionnelle de formation, de développement et d'épanouissement de l'homme en devenir.

Ces cours devraient continuer l'hiver prochain une fois par semaine au centre aquasportif.

❖ **L'ETE ET LES INTERSAISONS**

* **La fête de la musique**

Cette année, en raison des restrictions liées au COVID-19, la fête de la musique a été annulée.

*** Le bal 15 août**

Grande fête avaline avec défilé de chars, vide grenier, feu d'artifice et bal. Cette année, l'évènement a dû être annulé en raison des restrictions sanitaires.

*** Soirées/Activités intersaison**

Le diagnostic réalisé en 2019 au sein de l'association a mis en lumière l'attente importante des adhérents et plus largement des habitants, de voir se développer des activités en intersaison.

Si le contexte sanitaire n'a pas facilité ce développement, l'objectif reste une priorité pour l'association. Soirées jeux, blindtest, spectacle Toutes les idées sont les bienvenues.

5. Ecomove : protéger l'environnement

Depuis 2007, Ecomove regroupe tous les projets environnementaux de l'association Vie Val d'Is. Animé uniquement par des bénévoles, le collectif vise à proposer des solutions aux problématiques environnementales locales avec pour objectifs :



- Sensibiliser les vacanciers, les saisonniers et les avalins aux questions environnementales en montagne
- Proposer des actions simples aux différents acteurs de la station
- Fédérer les acteurs de Val d'Isère autour de ce projet

❖ LES ACTIONS DU COLLECTIF

* **Eco-gobelets et snow-shows**

Le collectif propose gratuitement, à l'ensemble des organisateurs de manifestations, des gobelets réutilisables et un lave-verre permettant de laver ce matériel directement sur le lieu de l'évènement. Cette démarche a pour objectif de réduire l'utilisation de gobelets jetables et par conséquent de limiter la création de déchets. De plus, ils permettent de garder les lieux de la manifestation propres.



En partenariat avec l'office de tourisme, Ecomove a participé à trois snowshows (descente aux flambeaux) organisés durant la saison d'hiver. Grâce à ses bénévoles, le collectif a proposé des éco-gobelets à tous les clients de la station présents afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables pour le service du vin chaud.

Durant ces évènements, des cendriers de poche ont aussi été distribués afin de sensibiliser le public. 2000 éco-gobelets supplémentaires ont été achetés suite à cette saison.

* **Les cendriers de poches**

Ecomove, par le biais de Vie Val d'Is, distribue gratuitement des cendriers de poche aux saisonniers et aux touristes de la station. Cette action permet de limiter le nombre de déchets sur les pistes et de sensibiliser le public. De plus, l'association est un relais des socio-professionnels de la station pour l'achat de ce type de matériel. Une nouvelle commande a été faite cette saison, suite à une forte demande. Les cendriers de poches ont toujours la cote.

* Une gestion durable

Limitation des déchets, utilisation des éco-gobelets consignés, mise à disposition de poubelles de tri, distribution de cendriers de poches, diffusion d'informations et sensibilisation du public, impressions recto-verso, utilisation de papier brouillon, sensibilisation du public : des actions pour une gestion durable ont été mises en place et se caractérisent par des opérations concrètes lors des événements et dans les locaux de l'association.

Durant l'hiver, Ecomove est présent sur des événements comme : le Derby du signal, la compétition de monoski ou encore le Leo's invitational afin de sensibiliser au respect de la montagne et à une bonne gestion des déchets.

* Initiatives

La mobilité en station : Vie Val d'Is a proposé aux saisonniers un créneau de transport avec Taxi Nicolas afin d'aller faire ses courses à Bourg Saint Maurice, une fois par semaine. L'expérience s'est révélée peu concluante avec très peu de demande. Un travail sur les besoins des saisonniers serait à mener (base tarifaire acceptable, disponibilité, horaires...). La question de la mobilité sera également discutée au sein du groupe de travail Ecomove et pourrait plus largement être abordée avec les nombreux acteurs de la station. La démarche de labélisation « Flocon vert » engagée par la commune pourrait faciliter cet échange et la recherche de solutions collectives.

Nature à livre ouvert : Steve, salarié à la Médiathèque de Val d'Isère et secrétaire adjoint de l'association a proposé une fois par semaine pendant l'été une excursion au sein du village de Val d'Isère. Le but : partager ses connaissances sur la faune et la flore de la station avec les curieux & amoureux de la nature. Activité ouverte aux adhérents Vie Val d'Is ainsi qu'aux vacanciers.

La Charte Eco-Trail : Le Club des sports de Val d'Isère est en charge de l'organisation du trail Franco-Italien qui passera par 5 communes dont Val d'Isère dans le projet « Alcotra ». Le Club a sollicité Ecomove pour réaliser une Charte Eco-responsable pour l'événement. Utilisation de la charte prévue pour l'été 2021.

Au-delà de cette charte adaptée à la spécificité du trail, le collectif Ecomove souhaite travailler sur la réalisation d'une charte à destination de l'ensemble des organisateurs d'événements.



La Journée de l'environnement 2020

L'objectif de la journée de l'environnement est de nettoyer la montagne de ses déchets et de sensibiliser le public. Dans le cadre de la 14^{ème} édition de la journée de l'environnement, 220 bénévoles étaient présents pour le ramassage des déchets, sur le massif de Belledar.



Pour la troisième année consécutive, l'évènement s'est déroulé en semaine pour permettre aux acteurs de la station (Mairie, Val d'Isère Tourisme, Val d'Isère Téléphérique, Régie des Pistes...) de pouvoir s'investir dans le ramassage et l'organisation.

Ce sont **1065kg de déchets** qui ont été ramassés. **40%** des ramasseurs étaient en vacances à Val d'Isère, **38%** habitent à l'année à Val d'Isère, **17%** sont saisonniers pour l'été, **2%** sont venus à Val d'Isère spécialement pour cette journée, et 2% sont des propriétaires de la station. La moyenne d'âge des ramasseurs était de 35 ans, et le ramasseur le plus âgé avait 85 ans !



Les déchets ramassés ont été triés afin d'être recyclés et revalorisés. De plus, un système a été mis en place afin d'identifier leurs provenances.

- **1 065 kilos** de déchets ont été ramassés lors de cette journée.
- Sur **4509 Litres** de déchets au total : **1300 L** sont des déchets ménagers (mélange d'emballages et de micros plastiques), **1110 L** sont des déchets plastiques (en majorité industriel. Sur ces 1110 L seulement 130 L sont des bouteilles plastiques) et 700 L correspond à du métal.
- **36 %** du poids total des déchets provient des jalons récupérés sur les pistes.

L'après-midi, l'accent a été mis sur la sensibilisation avec la présence d'intervenants comme : Planète Sciences, la Communauté de communes de Haute tarentaise, Mountain Riders, Art Ski Tech.

Une réflexion est en cours au sein de l'association pour faire évoluer cet évènement aujourd'hui bien ancré sur la commune. Plusieurs pistes sont évoquées avec la possibilité d'impliquer de nouveaux partenaires.

LE CABAS DES CIMES – LA TERRE FERME



Vie Val d'Is fait le lien avec des agriculteurs locaux afin de récupérer toutes les deux semaines un panier de fruits et légumes. L'hiver les paniers de légumes travaillés en agriculture raisonnée viennent d'Ugine. Il y a une cinquantaine de commandes à chaque fois avec un pic à **76** paniers reçus en milieu de saison !

L'été, un nouveau partenariat avec « La Terre Ferme »,

agriculteurs bio installés à Seez, a été créé afin de faire perdurer ses livraisons très appréciées.

La livraison de fruits et légumes sera reconduite l'année prochaine.

LES CARRÉS POTAGERS



3^{ème} saison pour le Pota'Val des Richardes avec ses 16 carrés potagers d'une surface unitaire de 2,25m². Cette année ont été plantés à Val d'Isère : des salades, des radis, des tomates, des herbes aromatiques, des choux, des blettes, des épinards, des poivrons, des fraises. Les carrés ont été très appréciés et un nouvel espace de jardinage a vu le jour vers l'Ecole avec 10 carrés

potagers.

Le Pota'Val est également équipé d'un site de compostage pour y mettre ses biodéchets et réaliser du compost utile pour les futures plantations. A noter que la CCHT met à disposition des avalins des bioeaux pour faciliter le tri des déchets. Ces sceaux sont disponibles à l'association.

On retiendra également l'importance des bénévoles référents pour entretenir chaque site et fédérer les jardiniers.

6. Moyens

LES MOYENS HUMAINS

L'association s'organise autour d'un conseil d'administration (4 à 5 rencontres par an) et d'un bureau (10 rencontres par an). Elle s'appuie sur une **quarantaine de bénévoles actifs** (Administrateurs, bénévoles d'activités, bénévoles ponctuels...) présents à l'année ou uniquement en saison, sur sa salariée permanente employée à l'année, une employée bi-saisonnière en contrat pour l'hiver et l'été, une employée en renfort pour le début de saison d'hiver et sur ses partenaires.

L'année 2020 aura été marquée par de nombreux changements avec le renouvellement d'une grande partie des membres du Bureau et par l'arrivée de nouveaux salariés. On retiendra également l'embauche d'un deuxième salarié à l'année au 1^{er} septembre 2020 pour renforcer l'équipe de permanents et développer de nouveaux projets au sein de l'association.

A noter également la mise en place en place de groupes de travail interne à l'association :

- Actions environnementales
- Partenariats
- Evènements et animations
- Vie associative et bénévolat

LE BUREAU ET L'EQUIPE SALARIEE

- Président : Steve Le Briquir
- Vice-présidente : Sébastien Guez
- Trésorier : Benjamin Puchol
- Trésorier-adjoint : Benjamin Riedmuller et Gregory Attanasio
- Secrétaire : Elisa Glorian
- Un secrétaire-adjoint : Sara Belfquih



- Employée à l'année jusqu'au 31 août : Margot Boullanger (Direction)
- Employée d'octobre à avril : Oriane Rocchia (Adjointe)
- Employé depuis le mois de juin, à l'année : Nicolas Hugron (Direction)

- Employé depuis le 1^{er} septembre : Xavier Narejo (Adjoint)
- Employée de novembre à février et de juin à août : Morgane Staskowiak (Accueil)

LES LOCAUX



La commune de Val d'Isère met à disposition de l'association un local d'accueil au sein de la Maison de Val ainsi qu'un espace de rangement. Vie Val d'Is utilise également de nombreuses salles pour ses diverses activités. Cette localisation sur Val d'Isère est tout à fait adaptée car accessible et visible. De plus la maison de Val est un lieu ouvert où il existe une réelle

mixité des publics (Vacanciers, locaux, saisonniers, familles ...)

Cette implantation facilite les rencontres avec le plus grand nombre et permet de créer des liens entre les habitants et avec les partenaires. Enfin, l'accompagnement des habitants dans le cadre de notre labélisation de « Maison de services au public » est également facilité par ces locaux.

On notera cependant un manque de place pour stocker le matériel de l'association qui évolue chaque année du fait du développement des activités (Matériel technique, tables, matériel pédagogique, de prévention, archives ...)

LA COMMUNICATION

Différents outils de communication sont utilisés par l'association pour atteindre le plus grand nombre de ses adhérents et tenir informé ses nombreux partenaires :

- Un site Internet
- Une page Facebook
- Un Instagram
- Une newsletter
- Un guide de la saison
- Une plaquette générale de l'association
- De l'affichage

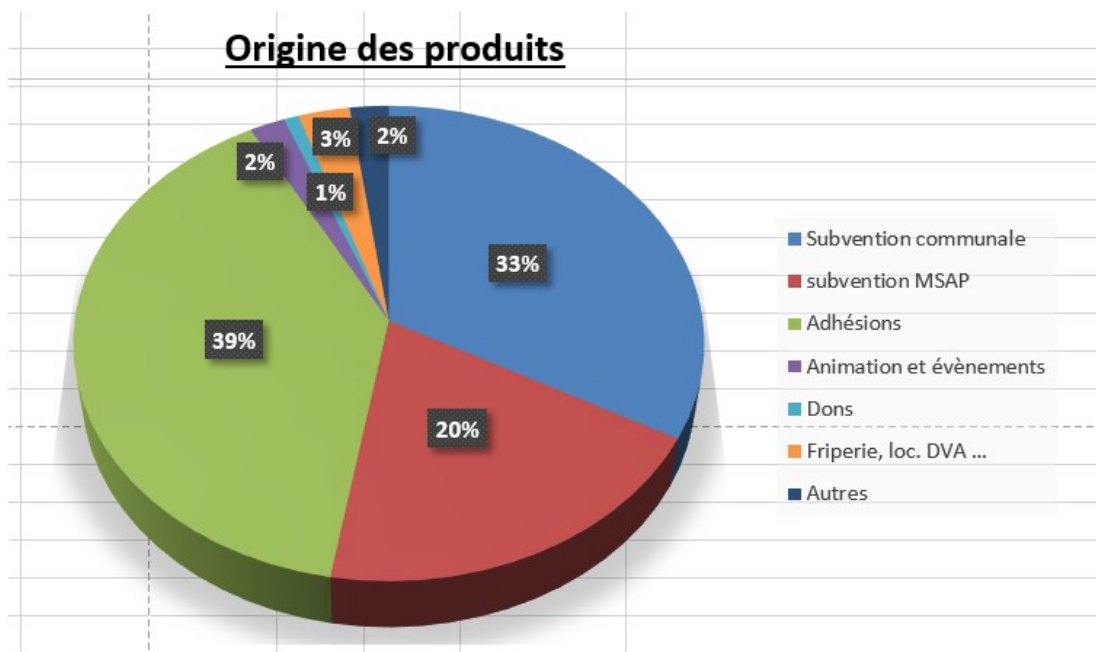


L'association participe également au comité de rédaction du « 360 » (Bulletin municipal) et au collectif communication initié par la nouvelle équipe municipale.

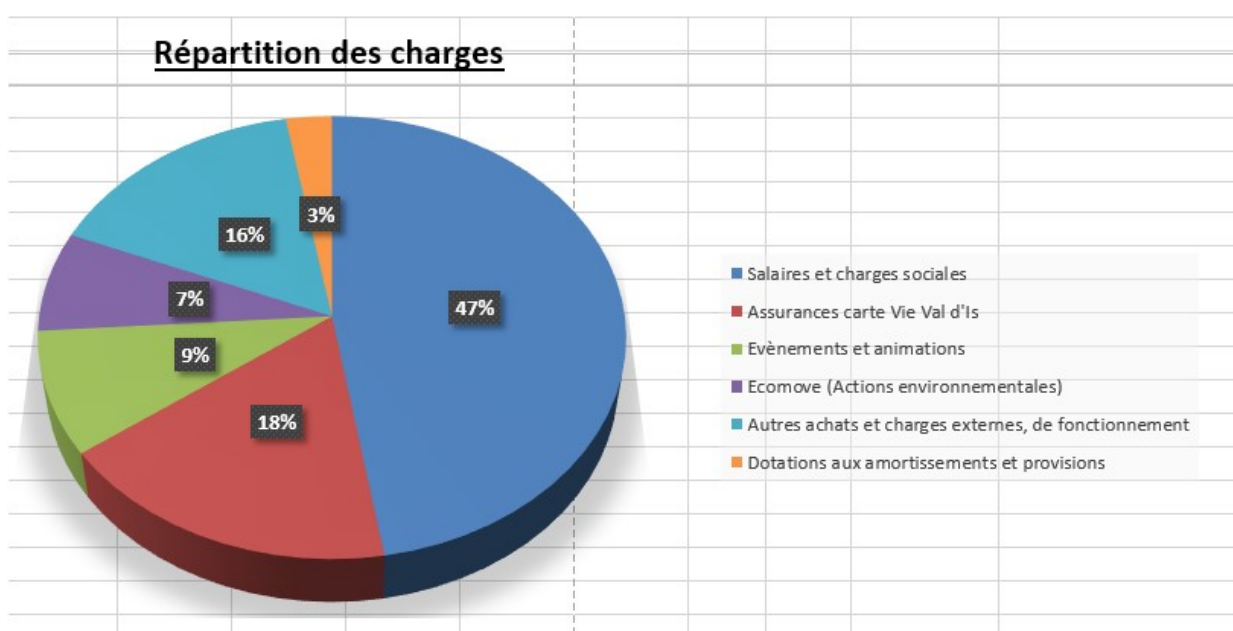
Le soutien des services communication (Mairie, Val d'Isère Tourisme et Radio Val) est un atout important pour Vie Val d'Is.

LES MOYENS FINANCIERS

Pour rappel, l'exercice comptable de l'association s'étend du 01/10/2019 au 30/09/2020.



- L'association s'autofinance à **47 %** (50% en 2019) par le biais des adhésions, des dons et de ses différentes activités. A noter l'annulation de certains évènements (15 août, Fête de la musique et « Ecomove day ») en raison de la crise sanitaire qui a impacté l'autofinancement.
- Le maintien des subventions communales et de l'Etat (MSAP)



- Le **total des charges** s'élève à **180 703.24€**
- Le **total des produits** s'élève à **163 467.94€**
- Le **résultat** est donc négatif avec un déficit de **-17 235.30€**

Un déficit qui s'explique principalement par :

- La diminution des recettes liées à l'annulation de certains événements (Non prévu)
- L'augmentation de certaines charges (Prévues) : Rémunération du personnel (Changement de personnel et création d'un poste salarié supplémentaire à l'année) + frais de formation

A noter que ce déficit est conforme aux prévisions et vient diminuer le fond associatif. Ce dernier s'élève au 30/09/2020 à 176 665.18€

La situation financière de l'association est donc saine et permettra d'absorber l'impact de la crise sanitaire sur le budget 2020/2021 sans soutien financier supplémentaire de la commune. Elle permettra également à l'association de s'autoriser à développer de nouveaux projets en fonction des attentes et des besoins des adhérents et plus largement des avalins.

CHARGES		PRODUITS	
Evènements et animations	15 114	Subvention communale	50 000
Ecomove (Actions environnementales)	12 313	Subvention MSAP	30 000
Autres achats et charges externes, de fonctionnement	26 832	Adhésions	59 765
Salaires et charges sociales	79 729	Animation et événements	3 032
Assurances carte Vie Val d'Is	29 546	Dons	1 272
Dotations aux amortissements et provisions	4 670	Friperie, loc. DVA ...	4 402
		Autres	2 497
TOTAL	168 203	TOTAL	150 968
		Résultat	- 17 235

7. Nos partenaires

L'association Vie Val d'Is compte **plus de 150 partenaires** : partenaires financiers, d'actions ou partenaires liés à la carte d'adhésion de l'association.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

La commune de Val d'Isère subventionne l'association chaque année. Une convention d'objectifs et de moyens existe entre Vie Val d'Is et la commune de Val d'Isère. Celle-ci indique la mise à disposition de moyens immobiliers, techniques et humains nécessaires à la bonne réalisation des missions de l'association. Suite au renouvellement de l'équipe municipale, deux élus référents sont aujourd'hui nos interlocuteurs privilégiés. Des rencontres régulières permettent de partager autour des projets de l'association.

L'Etat finance également l'association pour sa mission de « Maison de Service Public ».

LES PARTENAIRES D' ACTIONS

Pour l'ensemble de ses projets, Vie Val d'Is développe de multiples partenariats. Une vingtaine de partenaires différents.

Les partenaires station :

- La mairie de Val d'Isère
 - o Le Centre Communal d'Actions Sociales
 - o Les services techniques
 - o Le service communication
 - o La maison de Val
 - o La police municipale
 - o Les services administratifs
- Val d'Isère téléphériques
- Val d'Isère Tourisme
- Radio Val d'Isère
- Centre aquasportif
- Le Centre des congrès
- La SAGS
- La CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales
- La Sacoval



- Le centre de secours
- La gendarmerie
- Les associations locales (Le club des sports / La Sauce ...)
- Les professionnels de santé

Les partenaires extérieurs :

- ACTIMUT
- L'ADRETS : Vie Val d'Is est adhérente à l'ADRETS
- L'association « Le Pelican »
- La CCHT
- Le centre hospitalier de Chambéry
- Etablissement français du sang Auvergne-Rhône-Alpes
- L'association coup de pouce
- Les partenaires MSAP (CAF, Direccte, Pole emploi, CPAM, CNAV, Préfecture, Ministère Justice, Action logement ...)
- Les espaces saisonniers de Tarentaise



LES PARTENAIRES DE LA CARTE VIE VAL D'IS

Une centaine de partenaires privés proposent des réductions aux adhérents de l'association. Certains d'entre eux soutiennent également ponctuellement les projets ou événements de l'association.



UN GROUPE DE TRAVAIL « PARTENARIAT »

L'objectif de ce groupe de travail est d'entretenir et de développer les partenariats de l'association.

Pour ce faire il a mis en chantier :

- La réalisation d'une charte visant à définir les conditions qui régissent les relations entre Vie Val d'Is et ses partenaires.
- La réalisation d'un état des lieux des partenariats
- La mise en place de rencontres physiques avec ses différents partenaires existants ou potentiels

8. Perspectives 2020/2021

L'année 2019/2020 aura été marquée par de nombreux évènements. Changement de Présidence, nouveaux membres pour le bureau de l'association et nouvelle équipe salariée. On retiendra également une augmentation significative du nombre d'adhérents, la belle réussite de plusieurs évènements et le développement de nos relations partenariales. Mais l'année 2019/2020 c'est aussi un confinement et l'arrêt de nombreuses activités ou encore l'annulation de plusieurs évènements.

Pour autant cette période particulière, permet à l'association de prendre un peu de hauteur, de réfléchir à l'avenir et d'envisager de nouveaux projets.

- **Demande de labélisation « Maison France Service ».** Ce nouveau label viendra remplacer la MSAP actuel et permettra à l'association de poursuivre l'accompagnement des avalins dans leurs démarches administratives de plus en plus dématérialisées.
- **Partenariats :** L'objectif pour cette année est d'aller à la rencontres d'une partie des 150 partenaires de l'association pour apprendre à mieux se connaître et envisager d'éventuels projets communs.
- **Environnements :** Le groupe de travail de l'association souhaite pour cette année, maintenir les actions existantes et si possible les développer. En particulier « l'Ecomove day » et « la journée de l'environnement ». Une réflexion est en cours également sur les questions de mobilités avec la mise en place d'une application locale de covoiturage ou encore l'achat d'un vélo cargo. Le groupe souhaite également participer à la dynamique engagée autour du projet de labélisation « Flocon vert » qui nous l'espérons permettra de réunir l'ensemble des acteurs de la station autour de sujets majeurs pour Val d'Isère.
- **Evènements :** La nouvelle équipe de bénévoles sera amenée à faire évoluer certains évènements ou proposer de nouvelles idées. Une envie forte de proposer des évènements ou activités en intersaison est présente.
- **Communication :** Un nouveau logo et une nouvelle charte graphique sont en cours de réalisation. D'autre part, le service communication de la mairie nous accompagne pour valoriser l'action de notre association qui fêtera bientôt ses 20 ans. Un visuel est également prévu pour détailler les missions complémentaires de Vie Val d'Is et du CCAS.

- 
- **Autres projets Vie Val d'Is** : L'association souhaite dès que les conditions sanitaires le permettront, réunir le plus grand nombre de forces vives (adhérents, partenaires ...) pour imaginer et construire de nouveaux projets concrets répondant aux attentes des avalins.